

Licence 3, quelles matières choisir ?

Par **Rinema62**, le **07/07/2011** à **12:32**

Bonjour,

Je vais commencer ma L3 en septembre, cependant j'ai quelques hésitations concernant les matières à choisir.

Concernant mon projet professionnel, j'aimerais passer le concours des IRA ou alors peut-être le concours d'avocat (mais je suis plus sur les IRA).

Nous devons choisir entre : Droit administratif, droit civil, droit social, droit commercial et droit international public.

Ces 5 matières nous seront enseignées, mais 2 seulement seront assorties de TD et seront passées à l'écrit.

Je comptais choisir droit administratif, parce que je pense que pour les concours des IRA c'est la meilleure solution, et c'est également une matière que j'aime bien.

En revanche je ne sais pas quelle autre matière choisir, sachant que je n'ai pas envie de prendre droit commercial (c'est une matière qui ne m'intéresse pas vraiment), et que je n'ai pas des notes extras en civil (en TD j'ai toujours eu de bonnes notes mais aux partiels je tourne entre 9 et 13). Cependant si vous me conseillez de prendre civil je pense qu'en travaillant je pourrais réussir à suivre.

Et enfin je dois choisir entre Histoire des idées politiques ou droit civil approfondi (sachant que là une seule des deux matières est enseignée).

Les autres matières qui nous sont enseignées sans qu'on ait le choix sont Droit des libertés Fondamentales, droit fiscal et au semestre 6 Politique Communautaire, droit judiciaire privé et histoire du droit privé.

Voilà, je vous remercie d'avance pour vos conseils!

Par **Scrat30**, le **07/07/2011** à **13:23**

Coucou

Si tu souhaites passer le concours d'avocat sans spécialisation précise (enfin pour le moment), tu peux prendre n'importe quelle matière. Quand tu dis droit administratif c'est droit administratif des biens ? (parce que annoncé comme cela j'ai cru que c'était droit administratif général). Qu'est ce que tu entends par droit social ? Parce que si c'est du droit du travail je te conseille de le prendre ça peut être intéressant, dans ma fac c'est organiser de façon

différentes (S5) ça donne un truc comme ça:

UE 1

Libertés fondamentales

Droit Civil

UE 2

Droit commercial

Droit du travail

UE 3 (c'est la majeure public ou privé)

En public c'est :

Droit international public

Droit administratif des biens

En privé c'est:

Droit privé des biens

Droit de la consommation

UE 4

Culture G

Toutes ces matières sont à TD mais tu choisis dans chaque UE une seule matière à TD ce qui nous fait 4 TD au total :S Fiscal et DJP vous l'avez en L3 ? Nous on l'a eu en L2 et perso j'ai pas aimé DJP :/

Enfin bon pour en revenir à ton cas je te conseillerais droit administratif et éventuellement droit social (si c'est du droit du travail) et pour l'autre j'aurais une préférence pour l'histoire (un peu de culture ça fait pas de mal mais c'est surtout que je suis une catastrophe en civil xD).

;)

Voilà attendons de voir ce que les plus expérimentés d'entre nous te diront Image not found or type unknown

Par **Rinema62**, le **07/07/2011** à **21:40**

En fait je n'en n'ai aucune idée, sur la feuille d'options c'est juste écrit "droit administratif" et "droit social". Mais sachant que j'ai fait du droit administratif général en L2, je pense que ce sera effectivement droit administratif des biens. Et pour le droit social je ne sais pas du tout, mais j'avoue que cette matière m'intéresse et je suis tentée de la choisir. Même chose pour Histoire des idées politiques, je suis tentée de prendre ça aussi. Mais ce qui me fait un peu peur, c'est d'"abandonner" le civil. Surtout si vous avez un avis sur la question n'hésitez pas ! Et merci Scrat30 pour ta réponse !

Par **Yn**, le **07/07/2011** à **21:59**

Franchement, opte pour le civil et l'administratif en TD, le droit civil est une matière intéressante et, surtout, qui évitera de te "fermer" des portes si tu souhaites évoluer par la suite.

Par **Rinema62**, le **09/07/2011 à 11:26**

C'est vrai que ça me fait un peu peur d'abandonner le civil, d'un autre côté le droit social m'intéresse également. Je suis en pleine hésitation. Par contre je ne pense pas choisir le droit civil approfondi, car l'Histoire des idées politiques me donnera un peu de culture G et ça m'intéresse également. Au pire des cas je pourrais quand même assister aux cours de droit civil approfondi si ça colle avec mon emploi du temps. Enfin j'hésite toujours pour les 2 matières principales, si quelqu'un a un autre avis sur la question, surtout qu'il n'hésite pas!

Par **Liloolang**, le **22/07/2012 à 12:31**

Je ne sais pas si cette conversation est toujours d'actualité mais je vais rentrer en L3 droit des entreprises à la rentrée et je ne sais pas quelles options choisir. En effet, j'aimerais ensuite continuer sur un master 1 droit des entreprises afin d'aboutir sur un master 2 droit des affaires européen ou international.

J'ai le choix entre les options suivantes :

Droit international public fondamental

- Histoire de l'administration
- Méthode des sciences sociales
- Histoire des idées politiques
- Procédure pénale

Sachant que je veux faire du droit des affaires, je ne vois aucun rapport ou rapprochement entre ces options et l'entreprise.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Vardaria**, le **22/07/2012 à 14:00**

Liloolang même réflexion que sur un post précédent.

Je comprends que ton choix de matières peut te stresser, mais il est inutile de poster ton message sur différents topics tu auras une réponse.